
Mémoire du Président
Proposition de financement additionnel
République togolaise
Projet d'appui au mécanisme incitatif de
financement agricole fondé sur le partage de
risques

Numéro du projet: 2000001051

Cote du document: EB 2022/LOT/P.11

Date: 6 décembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 59.

Questions techniques:

Sana F. K. Jatta

Directeur régional par intérim
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: s.jatta@ifad.org

Pascal Kabore

Directeur de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: p.kabore@ifad.org

Table des matières

Résumé du financement	ii
I. Contexte et description du projet	1
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
II. Justification du financement additionnel	2
A. Raison d'être	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	4
C. Composantes, résultats et activités	5
D. Coût, avantages et financement	5
III. Gestion des risques	7
A. Risques et mesures d'atténuation	7
B. Catégorie environnementale et sociale	8
C. Classement au regard des risques climatiques	8
IV. Exécution	9
A. Respect des politiques du FIDA	9
B. Cadre organisationnel	9
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	10
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	10
V. Instruments et pouvoirs juridiques	10
VI. Recommandation	10

Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

Équipe d'exécution du projet

Directeur régional:	Sana F. K. Jatta
Directeur de pays:	Pascal Kabore
Responsable technique:	Jonathan Agwe
Responsable des finances:	Austin Tatah
Spécialiste climat et environnement:	Amath Pathe Sene
Juriste:	Adriana Jauregui Zabalaga

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	République togolaise
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural
Coût total du projet:	35,07 millions d'USD
Montant du prêt initial du FIDA:	3,75 millions d'USD
Montant du don initial du FIDA:	3,75 millions d'USD
Conditions du financement initial du FIDA:	50% sous forme de don relevant du Cadre pour la soutenabilité de la dette et 50% sous forme de prêt à des conditions particulièrement concessionnelles
Montant du financement additionnel:	15,561 millions d'USD
Conditions du financement additionnel du FIDA:	Prêt à des conditions particulièrement concessionnelles, avec un délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, et une commission de service de 0,75% par an
Cofinanceur:	Secteur privé (institutions financières)
Montant du cofinancement:	6,31 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	Prêt
Contribution de l'emprunteur/bénéficiaire:	3,8 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	1,8 million d'USD
Déficit de financement:	104 000 USD
Institution coopérante:	FIDA

I. Contexte et description du projet

A. Contexte

1. Approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2018, le Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA) est entré en vigueur le 7 février 2019. Les dates d'achèvement et de clôture du projet sont, respectivement, le 31 mars 2027 et le 30 septembre 2027.
2. Le coût total approuvé est d'environ 35,07 millions d'USD, dont 6,6 millions d'EUR (7,5 millions d'USD) financés par le FIDA, soit 21,5% du coût total, sous forme de prêt (50%) et de don (50%). Un déficit de financement de 15,6 millions d'USD, soit 44,7% du coût total, a été constaté à la conception du projet et approuvé par le Conseil.
3. Le projet, exécuté progressivement, se déroule en deux phases. À une première phase biennale de préparation (2019-2020) fait suite une phase quadriennale d'exécution et de consolidation (2022-2027).
4. Un examen à mi-parcours du projet a eu lieu du 5 au 21 juillet 2021. Il en est ressorti que quatre des six critères déclencheurs du lancement de la deuxième phase étaient remplis: i) quatre études clés réalisées; ii) deux produits financiers mis en place; iii) cinq conventions de partenariat avec effet multiplicateur signées avec le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA); iv) un cofinancier engagé à appuyer le MIFA. Les autres critères déclencheurs, non entièrement remplis, sont les suivants: i) organes de décision du MIFA opérationnels; ii) système de gestion financière du MIFA opérationnel.
5. Les détenteurs et actionnaires du MIFA ayant changé, le Gouvernement togolais et le FIDA ont discuté des dispositifs institutionnels associés à la deuxième phase du ProMIFA jusqu'en juillet 2022.

B. Description du projet initial

6. L'objectif global du ProMIFA est de contribuer à la réduction de la pauvreté, à une croissance économique rurale durable et inclusive et à la création d'emplois décentés pérennes en milieu rural.
7. Son objectif de développement est de faciliter aux acteurs des chaînes de valeur organisées et performantes, un accès durable à des services financiers et non financiers adaptés.
8. **Zone d'intervention.** Il était prévu que le ProMIFA adopte la couverture nationale du MIFA. La demande des bénéficiaires a toutefois été prise en compte. Pour optimiser son impact sur le groupe cible, le ProMIFA a initialement soutenu un nombre limité de filières agro-sylvo-pastorales essentielles (riz, maraîchage, maïs et aviculture) tout en restant ouvert à d'autres cultures, notamment le sésame et le manioc.
9. Le projet touchera 50 000 ménages, l'objectif étant d'atteindre au moins 300 000 bénéficiaires directs, en particulier parmi les jeunes ruraux âgés de 18 à 40 ans, occupant ou non un emploi, et les agricultrices ou les femmes actives dans d'autres segments des filières ciblées. Il visera: i) les petits exploitants agricoles et leurs organisations; ii) les ménages agricoles vulnérables; iii) les micro- et petites entreprises rurales et autres acteurs ayant pris part aux services en amont et en aval des filières du projet.

II. Justification du financement additionnel

A. Raison d'être

10. À la suite de discussions sur les dispositifs institutionnels liés à la deuxième phase du projet, le Gouvernement togolais a adressé au FIDA une demande de modification de l'accord de financement le 25 mars 2022, contresignée le 22 août 2022.
11. Dans un communiqué daté du 28 juillet 2022, le Gouvernement togolais a demandé l'autorisation d'utiliser une partie de son allocation au titre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) pour combler le déficit de financement initial de 15,6 millions d'USD.
12. Du 4 au 18 juillet 2022, une mission de terrain conjointe du Gouvernement togolais et du FIDA a mis à jour la documentation correspondante [rapport de conception du projet, manuel d'exécution du projet, procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC), tableaux COSTAB] sur la base des termes de l'accord de financement modifié.
13. Le lancement de la deuxième phase a été différé, pour les raisons suivantes: i) long processus d'établissement du nouveau statut du MIFA (désormais détenu majoritairement et dirigé par le secteur privé); ii) conséquences de la pandémie de COVID-19. Afin de mettre en œuvre la deuxième phase du ProMIFA, le Gouvernement togolais a donc soumis le 6 octobre 2022 une autre demande portant sur une prolongation de deux ans.
14. Le coût estimé de la deuxième phase (2022-2027) est de 35,45 millions d'EUR.

Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

15. Conformément aux engagements du FIDA en matière de transversalisation, le projet a été validé comme:
 - porteur de transformations en matière de genre;
 - tenant compte des enjeux nutritionnels;
 - axé sur les jeunes.
16. Par son soutien à une transformation rurale inclusive et durable, le ProMIFA est conforme au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025; par sa prise en compte des thématiques prioritaires que sont la nutrition, l'égalité femmes-hommes, les jeunes et les changements climatiques, il respecte les engagements stratégiques pris au titre de FIDA11. Le ProMIFA s'inscrit également dans la droite ligne de l'intervention du FIDA au Togo, décrit dans la note de stratégie de pays 2018-2019, et se concentre sur deux objectifs stratégiques: i) faciliter l'accès aux opportunités d'emploi et d'amélioration de revenus pour les jeunes et les femmes en milieu rural par leur meilleure intégration dans les filières porteuses promues dans l'espace structurant des agropoles; ii) améliorer l'accès durable pour les ruraux (jeunes et femmes) aux services financiers adaptés au développement des filières agricoles et des micro- et petites entreprises rurales
17. **Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes.** Au Togo, les ménages dirigés par une femme affichent un taux de pauvreté plus élevé que ceux dirigés par un homme (57,5% contre 55%). Dans les zones rurales, les femmes représentent plus de la moitié des travailleurs agricoles (53,3%) dans tous les processus de production. Elles jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle du ménage et prennent de plus en plus part à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles ainsi qu'à la préparation des aliments, ce qui permet de diversifier leurs sources de revenus. Malgré cette contribution importante, les femmes ne reçoivent que 10% des revenus monétaires issus de leur production.

18. Les inégalités femmes-hommes persistent en raison des réalités socioculturelles: les femmes ont un accès limité aux ressources productives, aux services financiers, aux innovations, aux technologies et aux marchés. Selon l'enquête démographique et de santé (2013-2014), seuls 20% des femmes âgées de 45 à 49 ans possèdent des terres. Pour répondre à cette problématique, le Gouvernement togolais a lancé une série d'initiatives visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes dans chacune des régions du pays.
19. Des résultats encourageants ont été observés ces dernières années en ce qui concerne la participation des femmes à la direction d'institutions rurales mixtes (organisations de producteurs, coopératives et organes directeurs). Un collège de femmes a été créé au sein de la CTOP (Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles) pour assurer la représentation des agricultrices, renforcer leurs capacités et leur accès aux facteurs de production et promouvoir la consultation des femmes dans les organes directeurs des organisations paysannes.
20. **Inclusion et autonomisation des jeunes.** Les jeunes de moins de 35 ans représentent 75% de la population togolaise; les 15-35 ans comptent pour 33,5% de la population et sont représentés à 52,7% par des jeunes femmes. Or, les jeunes ont des difficultés à trouver du travail et à accéder aux facteurs de production. Le taux de chômage de la population active âgée de 15 à 24 ans est de 9,7%¹. Chez les jeunes de 15 à 24 ans, la proportion de personnes n'ayant reçu ni éducation ni formation spécialisée s'élevait à 25,1% en 2017. Dans les zones rurales, le chômage et le sous-emploi des jeunes se traduisent par un flux migratoire vers les villes et un exode de plus en plus précoce à la recherche d'un emploi.
21. Les jeunes ont des difficultés à accéder à la terre, au financement, aux technologies et aux formations spécialisées. En outre, les institutions financières ne réservent pas toujours un accueil favorable à leurs demandes de prêt, ces financements étant considérés comme risqués et coûteux.
22. Toutefois, les stratégies et politiques sectorielles lancées ces dernières années par le Gouvernement togolais pour structurer l'économie agricole en filières offrent aux jeunes ruraux des possibilités d'emploi substantielles, dans tous les maillons de la chaîne de production, grâce à la création de microentreprises rurales dans des secteurs agricoles porteurs. Par ailleurs, des instruments de financement spécifiques ont été mis en place, ainsi qu'une agence de garantie. Les jeunes adhèrent de plus en plus à des associations et des réseaux, parmi lesquels le collège des jeunes au sein du CTOP et le Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo, consacré à la formation agricole.
23. **Problèmes alimentaires et nutritionnels.** La consommation alimentaire au Togo se caractérise par un faible apport en protéines et en graisses. Néanmoins, la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans a diminué, passant de 6,5% en 2014 à 5,7% en 2017. Par ailleurs, le retard de croissance, premier signe de malnutrition chronique, a également diminué, passant de 27,5% en 2014 à 23,8% en 2017. En ce qui concerne la nutrition chez les adultes, la situation des femmes est alarmante. L'incidence de l'anémie dans cette population n'a pas diminué entre la période 2005-2007 et la période 2010-2011. L'anémie chez les femmes enceintes a atteint 58,6% sur la période 2010-2015. En outre, 16% des femmes présentent un indice de masse corporelle inférieur à 18,5, ce qui indique une carence énergétique chronique. Globalement, l'insécurité alimentaire est plus marquée dans les zones rurales (71%) que dans les zones urbaines (38,4%). L'impact socioéconomique de la pandémie de COVID-19, aggravé par les chocs

¹ Estimation de l'Organisation internationale du Travail. « Le double défi du travail des enfants et de la marginalisation scolaire dans la région de la CEDEAO – Vue d'ensemble », 2014, https://www.ilo.org/ipec/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_25518/lang--fr/index.htm.

climatiques récurrents et la hausse de l'inflation consécutive à la crise en Ukraine, a contribué à une flambée des prix alarmante des denrées alimentaires, qui a empêché les populations vulnérables de satisfaire à leurs besoins alimentaires de base. Selon le dernier rapport du Cadre harmonisé, au cours de la période allant de juin à août 2022, 386 069 personnes ont été confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, soit une augmentation de 89% comparativement à la même période de l'année précédente. Près de 20% de la population est exposée à l'insécurité alimentaire.

24. **Environnement et changements climatiques.** L'économie agricole et la sécurité alimentaire au Togo sont fondées sur le capital naturel du pays; les conditions de vie et le bien-être des populations rurales, notamment les plus vulnérables, dépendent directement des ressources qu'elles peuvent mobiliser dans leur environnement naturel. Le pays doit répondre à une forte pression humaine sur des ressources limitées, ce qui se traduit par une salinisation des terres, des feux de brousse, une perte de biodiversité, diverses sources de pollution, notamment par des polluants chimiques utilisés dans le secteur agricole, des difficultés d'accès à la terre et une déforestation. Sans mesures correctives, au rythme actuel, cette situation influera négativement sur les recettes publiques et les objectifs de développement à long terme. La fragilité des ressources naturelles et des écosystèmes est exacerbée par les effets des changements climatiques, qui doivent être pris en compte pour garantir une véritable transformation agricole.
25. L'agriculture togolaise est essentiellement pluviale, majoritairement représentée par de petites exploitations familiales et très vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques. Les régions du nord du pays (régions de la Kara et des Savanes) sont régulièrement frappées par la famine, conséquence d'événements climatiques qui réduisent considérablement la production agricole. L'étude de vulnérabilité conduite au niveau national montre qu'en 2025, 2050 et 2100, le Togo enregistrera des baisses de production de 5 à 10% dans ses principales cultures vivrières (maïs et riz); en résulteront des pertes énormes de revenus agricoles pour les petits producteurs, ce qui compromettra la sécurité alimentaire du pays, augmentera la pauvreté rurale et réduira considérablement la résilience de ces producteurs aux chocs climatiques. Ces défis accroissent les risques de l'investissement dans ce secteur et réduisent l'accès au crédit pour les entrepreneurs agricoles et les exploitants.

B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

26. Même si la portée du ProMIFA est nationale, son déploiement dans chaque région dépend de la demande. Au cours de la deuxième phase du projet, les activités se concentreront sur les filières agro-sylvo-pastorales essentielles (riz, maraîchage, maïs et aviculture), sur la base d'études réalisées au cours de la première phase du projet, tout en restant ouvertes à d'autres cultures, notamment le sésame et le manioc. La priorité de ces filières a été établie sur la base des critères suivants: i) leur contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales; ii) l'existence d'une demande croissante en céréales et en produits maraîchers et avicoles, tirée par le marché urbain; iii) des perspectives de rentabilité financière et économique confirmées par les modèles d'exploitation développés pour chacune de ces filières (maraîchage, riz pluvial, riz de bas-fond et aviculture); iv) leur potentiel de création d'emplois et d'activités rémunératrices, notamment pour les jeunes et les femmes.
27. Le projet vise: i) les petits exploitants agricoles et leurs organisations professionnelles dans les filières ciblées; ii) les ménages agricoles vulnérables et les jeunes entrepreneurs; iii) les microentreprises et petites entreprises rurales et les autres acteurs intervenant en amont et en aval de la production, y compris les services associés.

C. Composantes, résultats et activités

28. Les activités du ProMIFA sont réparties selon trois composantes.
29. **Composante 1: Appui technique au développement des filières et à l'accès au marché.** Appui technique aux producteurs et autres acteurs des filières agropastorales: i) vue d'ensemble des filières sélectionnées et recensement des prestataires de services; ii) renforcement des compétences technologiques des producteurs, de leurs organisations et des autres acteurs de la filière; iii) renforcement des capacités en matière de formation financière et de services d'appui aux entreprises. Soutien à la structuration des filières et à l'accès au marché: i) renforcement des partenariats; ii) soutien aux organisations interprofessionnelles; iii) accès au marché.
30. **Composante 2: Appui au développement de produits et services financiers.** Pour répondre à la demande engendrée par la composante 1, le ProMIFA promouvra l'accès des communautés rurales à des services financiers, d'une part en augmentant les prêts aux petits exploitants agricoles, individuellement ou en groupe, et aux petites et moyennes entreprises rurales, et d'autre part en améliorant la qualité des portefeuilles de crédit agricole des institutions financières partenaires du ProMIFA, ainsi que leur viabilité opérationnelle et financière. Ces résultats seront atteints par les mesures suivantes: i) assistance technique d'appui à la mise en place d'un dispositif de financement et d'atténuation des risques, et au développement de nouveaux produits; ii) amélioration de la qualité des services financiers par le renforcement de capacités des institutions financières et le développement de produits adaptés; iii) mise en place effective des dispositifs de financement et d'atténuation des risques.
31. **Composante 3: Appui institutionnel au MAEDR²; coordination et gestion du ProMIFA.** À la suite de la modification apportée à l'accord de financement en août 2022, l'appui institutionnel initialement prévu pour le MIFA sera utilisé au cours de la seconde phase en faveur des services techniques et décentralisés du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR). La gestion et la coordination du projet, initialement confiées à une unité de coordination et de gestion au sein du MIFA, seront assurées par la cellule de coordination opérationnelle déléguée (COD), sur le modèle des cadres de pilotage et de coordination élaborés dans le cadre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA).

D. Coût, avantages et financement

Coût du projet

32. Le coût total du ProMIFA sur une période de six ans, y compris les provisions pour hausse des prix, est de 35,07 millions d'USD. Les coûts de base s'élèvent à 34,032 millions d'USD. Les provisions pour imprévus matériels et financiers s'élèvent à 1,037 million d'USD.
33. Les coûts du projet sont répartis comme suit entre les composantes:
i) composante 1, « Appui technique au développement des filières et à l'accès au marché », 13,4 millions d'USD, soit 38,3%; ii) composante 2 « Soutien au développement de produits et services financiers », 15,2 millions d'USD, soit 43,4%; iii) composante 3 « Appui institutionnel au MAEDR; coordination et gestion du ProMIFA », 6,4 millions d'USD, soit 18,2%.

² Dans la conception initiale du projet, cet appui institutionnel était destiné au MIFA, pour sa mise en œuvre, sa consolidation et sa planification stratégique dans l'environnement de la finance agricole.

Tableau 1
Résumé du financement initial et du financement additionnel
(en milliers d'USD)

	<i>Financement initial</i>	<i>Financement additionnel demandé en 2022</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	3 750	15 561	19 311
Don du FIDA	3 750	-	3 750
Secteur privé	6 306	-	6 306
Bénéficiaires	1 800	-	1 800
Emprunteur/bénéficiaire	3 799	-	3 799
Déficit de financement	104	-	104
Total	19 509	15 561	35 070

Tableau 2
Financement additionnel: coût du projet par composante et sous-composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>Prêt additionnel du FIDA</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>
1. Appui technique au développement des filières et à l'accès au marché		
1.1 Appui technique aux producteurs et aux autres acteurs des filières agropastorales	4 141	85,3
1.2 Soutien à la structuration des filières et à l'accès au marché	713	14,7
Sous-total	4 854	31,0
2. Soutien au développement de produits et services financiers		
2.1 Assistance technique d'appui à la mise en place d'un dispositif de financement et d'atténuation des risques, et au développement de nouveaux produits	102	1,4
2.2 Amélioration de la qualité des services financiers par le renforcement de capacités des institutions financières et le développement de produits adaptés	1 071	14,9
2.3 Mise en place effective des dispositifs de financement et d'atténuation des risques	6 000	83,7
Sous-total	7 172	45,8
3. Appui institutionnel au MAEDR; coordination et gestion du ProMIFA		
3.1 Appui institutionnel au MAEDR	1 666	47,1
3.2 Coordination et gestion du projet	1 869	52,9
Sous-total	3 534	22,7
Total	15 561	100

Tableau 3
Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Prêt additionnel du FIDA</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>
1. Biens, services, véhicules et matériel	81	0,52
2. Assistance technique et études	3 168	20,4
3. Formation	5 119	32,9
4. Prêts	6 000	38,6
5. Salaires, traitements et indemnités	935	6,0
6. Dépenses de fonctionnement	258	1,7
Total	15 561	100

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

34. Le financement initial du projet était le suivant: contribution du FIDA de 6,6 millions d'EUR (7,5 millions d'USD), soit 21,5% du coût total, sous la forme d'un prêt (50%) et d'un don (50%); contribution du Gouvernement (droits inclus) de 3,8 millions d'USD (10,8% du coût total); contribution des bénéficiaires de 1,8 million d'USD (5,1% du coût total); contribution du secteur privé de

6,3 millions d'USD (18% du coût total). Le déficit de financement, qui s'élève à 15,6 millions d'USD, soit 44,7% du coût total, devait être couvert par d'autres sources de financement ou par le cycle suivant d'allocation des ressources du FIDA.

35. À la suite de l'examen à mi-parcours et des retards de mise en œuvre, le financement demandé pour la deuxième phase entraînera quelques changements institutionnels, le MAEDR étant responsable de l'exécution.

Résumé des avantages et analyse économique

36. **Analyse financière.** La phase préparatoire du ProMIFA a confirmé la pertinence du projet et de ses objectifs. Les principaux bénéfices estimés du ProMIFA concernent l'amélioration des conditions socioéconomiques des bénéficiaires: réduction de la pauvreté, croissance économique à l'appui d'une existence rurale durable et inclusive, création d'emplois pérennes et décents (en particulier à destination des femmes et des jeunes) et renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
37. **Résultats économiques et analyse de sensibilité.** L'analyse économique a porté sur une période de 24 ans afin de couvrir la durée estimée de tous les investissements prévus par le ProMIFA. La mise en œuvre des activités commencera au cours de la deuxième phase, en 2023, après une phase préparatoire de trois ans et demi. Les résultats de l'analyse économique montrent que le ProMIFA est rentable. Le projet présentant un coût d'opportunité sociale du capital de 6%, sa valeur actuelle nette est très positive (environ 59,1 millions d'EUR), tout comme le taux de rentabilité économique interne, qui s'élève à 23,6% environ. Ces résultats confirment la pertinence et la rentabilité du projet et sont meilleurs que les estimations réalisées lors de sa conception.

Stratégie de retrait et pérennisation

38. La pérennité du projet est favorisée par des activités visant à autonomiser et responsabiliser les bénéficiaires. En témoigne leur participation régulière aux décisions concernant le type de soutien technique nécessaire, rendue possible par un accord de partenariat tripartite entre le ProMIFA, le prestataire de services et le bénéficiaire ciblé. L'exécution par phase du projet renforcera les mécanismes de financement agricole inclusifs et assurera leur pérennité.
39. Le partage des coûts entre le projet et les bénéficiaires permettra aux producteurs de contribuer au financement direct de leurs activités, au profit de leur viabilité économique. De même, en matière de financement du développement agricole, un mécanisme permettra de fournir des liquidités aux institutions financières partenaires du MIFA pour le financement des projets des bénéficiaires. Ce processus fera intervenir les trois groupes d'acteurs: les agriculteurs, le ProMIFA et les institutions financières partenaires.
40. Le soutien personnalisé apporté aux coopératives et organisations de producteurs au moyen de plans d'action participatifs renforcera leur capacité institutionnelle et économique. L'établissement de relations commerciales entre les coopératives et les opérateurs du marché ainsi que l'intermédiation financière contribueront à l'autonomisation des producteurs. L'appui multidimensionnel spécifique envisagé pour renforcer la capacité économique des femmes et des jeunes contribuera à l'émergence d'entreprises fortes, fiables et économiquement prometteuses gérées par des femmes et des jeunes.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

41. Les principaux risques du projet sont inhérents aux activités du secteur agricole et de la finance rurale, aux marchés, aux changements climatiques et à la situation sociale et politique du pays. Ce sont les suivants: i) faible capacité technique et entrepreneuriale des bénéficiaires à assurer la productivité et la rentabilité

économique de leurs activités; ii) faible participation des femmes, due aux obstacles culturels et à l'accaparement par les hommes des maillons les plus rentables de la filière; iii) fluctuations des prix des produits de base et distorsions dues aux marchés parallèles; iv) perturbation des marchés causée par les politiques gouvernementales de subvention des intrants et des denrées alimentaires; v) mauvaise tenue des dossiers, à l'origine de processus d'octroi de prêt fastidieux; vi) retards dans la mise en place des mécanismes de financement, l'atténuation des risques et la réalisation des sondages; vii) risques fiduciaires; viii) événements climatiques susceptibles de peser sur les capacités de production et de remboursement.

42. Lors de la transition entre la première et la deuxième phase du projet, un retard dans la constitution de l'équipe d'exécution et dans la mise en place du nouveau mécanisme opérationnel pourrait ralentir et différer le lancement et l'exécution des activités. Pour prévenir ce risque, les dispositions et actions administratives convenues pour réaliser cette transition doivent être suivies et exécutées en temps opportun, conformément au calendrier de l'accord de financement modifié du 22 août 2022.
43. Dans la région des Savanes, la menace sécuritaire induite par le terrorisme est susceptible d'entraîner des déplacements de population et la perte des résultats des investissements. La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a révélé la nécessité de mettre en place des mécanismes d'intervention d'urgence pour atténuer ces risques. La pandémie a nui à la résilience des populations (hausse des prix, pénuries, problèmes de transport, etc.), tout comme le conflit en Ukraine et l'instabilité politique en Afrique de l'Ouest (hausse des prix des intrants, accès au marché limité).
44. Le nouveau cadre de coopération entre le Togo et le FIDA (programme d'options stratégiques pour le pays 2022-2027) juge les risques sociaux, environnementaux et climatiques modérés. Certaines des mesures d'atténuation retenues, qui s'appliqueront également au ProMIFA, sont les suivantes: soutien à la régénération et à une gestion durable des ressources naturelles; soutien à l'accès aux ressources et aux équipements pour une utilisation efficace de l'eau; sécurité foncière et suivi foncier; forums inclusifs à des fins de dialogue; souplesse dans l'exécution pour faire face aux urgences.

B. Catégorie environnementale et sociale

45. Au regard des directives relatives aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique de 2021, le pays reste classé dans la catégorie environnementale et sociale B, modérée. Toutes les mesures nécessaires seront prises dans le cadre du projet pour que les activités aient un impact positif sur l'environnement et qu'elles contribuent, par des mécanismes incitatifs, à l'adoption de bonnes pratiques, garantes d'une production agricole pérenne face à la variabilité climatique et aux catastrophes naturelles récurrentes. Ainsi, le projet ne devrait pas induire d'effets environnementaux et sociaux négatifs majeurs.

C. Classement au regard des risques climatiques

46. Le renforcement des capacités et la sensibilisation aux risques climatiques dans la région favoriseront les investissements dans l'action climatique et les activités de résilience aux changements climatiques. Le projet promouvra également le développement de produits financiers verts destinés à l'adaptation aux changements climatiques, le recours à des produits d'assurance, l'utilisation d'intrants écologiques, l'élaboration et la diffusion de normes de qualité et la labellisation de produits agricoles verts locaux. Le projet ne devrait pas avoir d'effets négatifs sur l'environnement. Son risque climatique est jugé modéré.

IV. Exécution

A. Respect des politiques du FIDA

47. Le ProMIFA est conforme au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, qui vise à promouvoir une transformation rurale inclusive et durable, et à la Politique pour des services financiers inclusifs en milieu rural du FIDA. Le ProMIFA mettra en œuvre des activités visant à atteindre les trois objectifs stratégiques du FIDA: i) renforcer les capacités productives des populations rurales pauvres; ii) accroître les avantages que les populations rurales pauvres tirent de leur intégration au marché; iii) renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience aux changements climatiques des activités économiques des populations rurales pauvres.
48. En formant les acteurs de la filière (institutions financières, bénéficiaires et autres) à la gestion financière et en garantissant leur accès au crédit rural à court terme, le ProMIFA favorisera le développement de partenariats entre les organisations d'exploitants et le secteur privé dans les activités de production intervenant en aval et en amont de la filière.
49. En particulier, les bénéficiaires seront soutenus dans l'élaboration de leurs plans d'activité, tandis que les institutions financières seront aidées dans le développement de produits financiers adaptés aux besoins des acteurs de la filière afin de promouvoir leur accès au financement à moyen terme. Cette initiative contribuera à une véritable transformation du secteur agricole togolais. Le financement des activités d'adaptation aux changements climatiques permettra aux acteurs de faire face aux risques climatiques et de réaliser des investissements responsables et durables.

B. Cadre organisationnel

Gestion financière, passation des marchés, gouvernance et cadre institutionnel

50. **Gestion financière.** La COD sera responsable de la gestion financière de la deuxième phase du ProMIFA, assurera la gestion fiduciaire au jour le jour, élaborera et mettra en œuvre la planification et s'assurera que les outils de gestion financière et de passation de marchés sont en place.
51. **Passation des marchés.** La passation des marchés de travaux et de fournitures ainsi que les services de consultants et de conseil nécessaires sont conformes au code des marchés publics en vigueur au Togo, qui est aligné sur celui du FIDA. Au début de la deuxième phase du projet, le plan de passation des marchés pour les 18 premiers mois d'exécution sera mis à jour par la direction du projet et soumis à la non-objection du FIDA.
52. **Gouvernance.** Le projet appliquera les principes de bonne gouvernance et de transparence: i) en confiant les responsabilités de gestion du projet aux organisations paysannes et aux autres acteurs de la filière agricole, ainsi qu'aux jeunes ruraux pour la mise en œuvre des plans de développement de partenariats productifs; ii) grâce au mécanisme de contrôle du respect par les organisations paysannes de leurs statuts et règlements intérieurs, notamment en ce qui concerne la reconstitution des organes élus; iii) grâce au strict respect des procédures de gestion financière et de passation des marchés.
53. **Cadre institutionnel.** En août 2022, après acceptation de la demande du Gouvernement togolais, le financement additionnel a été modifié et contresigné pour permettre le transfert au MAEDR de la responsabilité de mise en œuvre pour la deuxième phase du projet. Le cadre organisationnel défini par le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) et par le PNIASA sera utilisé; il comprend les organes suivants: comité

de pilotage stratégique interministériel, comité de pilotage technique, cellule de coordination stratégique et la COD.

C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique

54. Le projet mettra en place un système de suivi-évaluation pour répondre aux besoins en informations concernant: i) le suivi des politiques et priorités sectorielles au sein de la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires; ii) le Système de gestion des résultats et de l'impact; iii) le Système de gestion des résultats opérationnels. Ce système couvrira la planification, le suivi des performances et des résultats, ainsi que l'apprentissage garant d'une amélioration continue. La participation des bénéficiaires aux activités de suivi-évaluation sera essentielle à l'exécution du projet.

D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

55. L'accord de financement initial a été modifié en août 2022 pour refléter le transfert de la supervision institutionnelle du Ministère de l'économie et des finances au MAEDR. La présente demande de financement additionnel respecte ce nouvel accord.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

56. Un accord de financement entre la République togolaise et le FIDA est l'instrument juridique régissant l'octroi du financement proposé à l'emprunteur/bénéficiaire. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
57. La République togolaise est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
58. La révision proposée est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

59. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République togolaise un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de quinze millions cinq cent soixante et un mille soixante-cinq dollars des États-Unis (15 561 065 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Logical framework (updated 9 September 2022)

Synthesis/Results	Verification Key Indicators ^{3&4}				Means of verification			Hypotheses
	Nouns	References	PMR	End	Sources	Frequency	Responsibility	
Scope	1.b Corresponding estimate of the total number of household members	0	120,000	300,000	Project HSE	Bi-annual	COD and MAEDR	Stable socio-economic environment, climate of trust and commitment of stakeholders
	Corresponding number of affected households (IC.1a)	0	20,000	50,000	Project HSE	Bi-annual	COD and MAEDR	
	Number of people receiving services promoted or supported by the project (CI.1.)	0	20,000	50,000	Project HSE	Bi-annual	COD and MAEDR	
General objective Contribute to poverty reduction, sustainable and inclusive economic growth and the creation of decent jobs in rural areas	Number of people benefiting from economic mobility ⁵	0	120,000	215,000	Impact Assessment	Year 6	COD and MAEDR & CPES	
Project development objective Facilitate organized and efficient agro-pastoral value chain actors sustainable access to appropriate financial and non-financial services	Number of new jobs created (IC 2.2.1)	0	6,000	15,350	Project ESS and MIFA National statistics	Annual	COD and MAEDR & CPES	Stability government policies and strategies effectively implemented
	Share of financing going to the agricultural sector	0.2%	0.5%	2.5%	National statistics	Annuals	COD and MAEDR & CPES	
Outcome 1: The productivity and quality of products and services of organized small producers and other actors in agropastoral value chains are improved and their access to markets is increased	Supported households reporting adoption of new/improved technologies, practices or inputs (CI 1.2.3)	0	25,000	40,000	Effect survey	Annual from the 3rd year	COD and MAEDR	<ul style="list-style-type: none"> • Business environment favorable to the OP-Privé partnership • Growing demand for agricultural products; solvency of small producers • Availability of technical service providers to
	Rural producer organizations that have formal partnerships/agreements or contracts with public or private bodies (CI 2.2.3)	0	700	1,500	Effect survey	Annual from the 3rd year	COD and MAEDR	
Output 1.1: Access to agricultural technologies and sustainable production services	Agricultural land with water infrastructure constructed/rehabilitated (CI 1.1.2) – Area in hectares	0	3,000 hectares	10,000 ha	Project HSE	Half-yearly	COD and MAEDR	

³ All basic indicators (CI) are disaggregated by sex and age (men, women; young people between 18 and 40 years old and not young), and by sector

⁴ Basic Indicators of the Operational Results Measurement System (IC)

⁵ Projection, based on IFAD impact assessments, of the number of rural people whose economic situation has changed (10% or more), particularly in terms of income, consumption, wealth, dietary diversity or nutrition (Taking the Results and Impact Management System to the next stage, IFAD, April 2017)

	Number of rural producers with access to production factors and/or technological packages (CI 1.1.3)	0	15,000	45,000	Project HSE	Half-yearly	COD and MAEDR	support the development of productive partnerships
	Number of people trained in production practices and/or technologies (CI 1.1.4) and in climate-resilient agriculture	0	20,000	50,000	Project HSE	Quarterly	COD and MAEDR	
Output 1.2 Rural enterprise development and diversification	Number of rural enterprises with access to business development services (CI 2.1.1)	0	50	120	Project HSE	Quarterly	COD and MAEDR	
	Number of people trained in income-generating activities or business management/business relations (CI 2.1.2)	0	4,000	10,000	Project HSE	Quarterly	COD and MAEDR	
	Number of marketing, processing and storage facilities constructed or rehabilitated (CI 2.1.6)	0	15	40	Project HSE	Half-yearly	COD and MAEDR	
Outcome 2: The access of small producers, their organizations and other actors in agropastoral value chains to adapted financial services is improved	Percentage of people/households reporting to use rural financial services (CI 1.2.5)	20%	25%	35%	HSE, IFR	Annual after RMP	COD and MAEDR IF	<ul style="list-style-type: none"> • Willingness of stakeholders to collaborate transparently and over the medium/long term
	Percentage of partner financial service providers with operational autonomy greater than 100%	0	30%	75%	IFR, ProMIFA	Annual	UCG, MIFA, IF	
Output 2.1: Inclusive and sustainable rural financial services	Number of people trained in financial literacy and/or use of financial services and products in rural areas (CI 1.1.7)	0	15,000	50,000	Project HSE	Quarterly	COD & MAEDR	<ul style="list-style-type: none"> • Solvency of small producers • Expanded IFR network and increased penetration rate
	People with access to financial services in rural areas (CI 1.1.5)	0	7,000	15,000	Project HSE	Quarterly	COD & MAEDR	
Output 2.2 Establishment of financing mechanisms, risk coverage and new products	Percentage of agricultural credit portfolio granted to beneficiaries by financial institutions	0.2%	3%	10%	SSE of the project, FI	Annual	COD, MAEDR, IF	<ul style="list-style-type: none"> • Capacity of beneficiaries to present bankable business plans • Enabling environment for access to information and transparency
	Number of financial service providers supported in the implementation of outreach strategies, and financial services and products in rural areas (CI 1.1.6)	0	4	7	Project HSE	Annual	COD, MAEDR, , IF	
Outcome 3: the MAEDR is consolidated and efficient in the implementation of the Togolese agricultural development strategy	Number of existing/new laws, regulations, policies or strategies presented to policy makers for approval, ratification or modification	0	1	3	HSE ProMIFA	Half-yearly	COD, MAEDR, IF & CPES	<ul style="list-style-type: none"> • Ongoing State commitment • Willingness of stakeholders to collaborate

Output 3.1 ProMIFA contributes to knowledge management and consultation between actors in the agricultural sector	Number of relevant knowledge products developed and widely shared	0	3	6	HSE ProMIFA	Half-yearly	COD, MAEDR, IF	transparently and over the medium/long term
	Number of multi-stakeholder/ inter-professional platforms supported	0	1	4	HSE of the project and ProMIFA	Half-yearly	COD, MAEDR, IF	

Updated summary of the economic and financial analysis

Introduction

1. **Cette annexe présente l'analyse de la rentabilité économique du Projet d'Appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA).** Pour estimer le taux de rentabilité interne et la valeur actuelle nette du projet, l'analyse économique et financière (AEF) est développée selon une approche coûts-avantages pour estimer les bénéfices additionnels nets attribuables aux principaux résultats du projet par rapport à ses coûts. Cette annexe est structurée en trois sections. La première section résume les principaux flux de bénéfices, suivie d'une deuxième section décrivant la méthodologie utilisée et les résultats de l'analyse financière. La troisième section présente les résultats de l'analyse économique, y compris une analyse de sensibilité pour tester la robustesse des résultats.

2. Sur la base de données disponibles et des hypothèses formulés, **la présente analyse conduite à la fin de la phase préparatoire confirme la justification économique du ProMIFA.** En effet, les estimations du taux de rentabilité économique interne et de la valeur actuelle nette (sur une période de 24 ans, avec un budget total de EUR 38.7 millions et un coût d'opportunité social du capital de 6%) sont très positives, respectivement 23.6% et EUR 59.1 millions, ce qui réaffirme l'évaluation économique positive à la conception du projet.

Identification des flux de bénéfices

3. **La phase préparatoire du ProMIFA a confirmé la pertinence du projet et de ses objectifs,** c'est-à-dire faciliter l'accès durable des acteurs des chaînes de valeur agropastorales organisées et performantes aux marchés et à des services financiers et non financiers adaptés. Par conséquent, les bénéfices principaux du ProMIFA ont été considérés comme les revenus supplémentaires que les activités agricoles et rurales améliorées apporteront aux bénéficiaires, améliorant à leur tour les résultats socio-économiques des populations ciblées (tels que la réduction de la pauvreté, la croissance économique rurale durable et inclusive, la création d'emplois décents durables en milieu rural notamment pour les femmes et les jeunes et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle).

4. Ces bénéfices représentent la conséquence directe ou indirecte des effets de l'ensemble d'actions qui seront promues par le ProMIFA visant à renforcer les maillons des quatre filières clés (riz, tomate, maïs et aviculture) et leur financement. Il s'agit notamment de : (i) l'amélioration de la productivité, de la qualité et de la commercialisation des produits et services des petits producteurs et des autres acteurs des chaînes de valeur ciblées de à travers la diffusion des techniques et technologies agricoles innovantes et le renforcement des capacités et la structuration des organisations paysannes et des chaînes de valeurs agricoles; (ii) l'accroissement du crédit au secteur agricole, notamment des prêts aux petits producteurs à faible revenu grâce à la favorisation de la rencontre de la demande et de l'offre de crédit rural à travers, d'une part, la structuration et le renforcement de la demande de services financiers des petits producteurs pour les rendre éligibles au crédit et, d'autre part, l'appui au développement de l'offre provenant des Institutions Financières Partenaires de produits financiers de qualité adaptés aux besoins et aux capacités des bénéficiaires et (iii) l'appui institutionnel au MAEDR et le développement et l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation et de gestion des savoirs du du ProMIFA.

5. Dans le cadre d'une approche de « faire-faire » et « faire avec » du projet, le ProMIFA offrira un assemblage d'appuis visant les petits producteurs individuels, les organisations paysannes, les coopératives, les micros, petites et moyennes entreprise agricoles et d'autres acteurs tout au long des quatre chaînes de valeurs ciblées. Cela se traduira dans un éventail d'activités génératrices de revenus appuyées comprenant des activités liées à la production agricole, y compris l'élevage, à la transformation et à la conservation de ces produits et à la leur distribution pour renforcer l'intégration des maillons de chaque chaîne

de valeur. En complément et soutien de ces services, le ProMIFA promouvra le développement des produits et services financiers de proximité adaptés aux besoins des acteurs ciblés. Compte tenu de la disponibilité limitée des données, cette analyse a élaboré des modèles pour les activités dominantes dans chaque secteur reflétant l'utilisation des innovations technologiques promues par le ProMIFA en supposant implicitement l'impact d'autres activités du programme comme l'accompagnement des petits exploitants agricoles et leur organisation, l'amélioration des capacités des institutions financières en finance agricole ou le renforcement du cadre institutionnel.

6. La principale source d'information de la présente analyse est représentée par les données fournies par l'équipe FAO Togo (en ce qui concerne les activités ciblées) et par l'UCP du ProMIFA (en ce qui concerne les coûts de la première phase). En outre, les quatre études filières constituant un important déclencheur de la deuxième phase du ProMIFA ont aussi servi de documentation de référence. De plus, les informations disponibles sur d'autres projets comparables qui ont été mis en place récemment au Togo ont été utilisées pour croiser et/ou compléter les données.

Méthodologie et résultats de l'analyse financière

7. Cette analyse suit la méthodologie standard recommandée par la Banque mondiale, telle que décrite dans Gittinger (1982), Belli et al. (2001) et est alignée sur les lignes directrices récentes pour l'analyse économique et financière. L'analyse financière a été menée pour évaluer la rentabilité des activités du ProMIFA (situation avec projet (SAP)), modélisée du point de vue des bénéficiaires cibles, et comparée à la situation sans projet (SSP). Lorsque la disponibilité des données le permettait, un total de 14 modèles liés aux différents ciblage du programme ont été préparés avec des coûts et des bénéfices calculés pour les bénéficiaires, en utilisant les prix du marché (description complète ci-dessous et modèles dans le fichier Excel). La main-d'œuvre familiale est valorisée au même prix que la main-d'œuvre salariale, et n'est pas distinguée de la main-d'œuvre salariale. Le coût d'opportunité du capital utilisé dans l'analyse financière est conforme aux directives de la Banque mondiale et à la pratique des projets récents, c'est-à-dire 11%.

8. Chaîne de valeur du riz. Du fait du fort potentiel de création d'emplois, de richesse et de sécurité alimentaire de la filière rizicole, le ProMIFA vise à appuyer environ 9,600 hectares de riziculture avec une assistance technique (introduction et facilitation à l'achat d'intrants de qualité, techniques agricoles et post-récolte innovantes, mécanisation agricole, etc.) et financière en fonction des besoins et des capacités des producteurs et des transformateurs. En considérant les différents écosystèmes caractérisant la production, trois modèles de culture du riz ont été élaboré : riziculture irriguée (400 hectares), de bas-fond (4,800 hectares) et pluviale (4,400 hectares). Par conséquent, les rendements à l'hectare ciblés par le ProMIFA diffèrent d'un modèle à l'autre (6 tonnes/an pour la culture irriguée, 4,5 tonnes/an pour la culture de bas-fond et 3 tonnes/an pour la culture pluviale) ainsi que leur niveau en absence du projet (3,5 tonnes/an pour la culture irriguée, 2,5 tonnes/an pour la culture de bas-fond et 1,15 tonnes/an pour la culture pluviale).

9. Au niveau de la transformation, le ProMIFA appuiera douze coopératives d'étuvage du riz, secteur caractérisé par la présence exclusive des femmes et par une forte demande de son produit sur le marché. Afin de renforcer et relancer ce maillon, le projet accompagnera les formatrices en leur fournissant une assistance technique et financière pour améliorer la qualité et la quantité du riz étuvé. Sur la base de ces informations, pour estimer les avantages additionnels attendus, cette analyse a élaboré un modèle d'étuvage du riz visant à une capacité annuelle de production d'environ 500 tonnes de riz étuvé et de 150 tonnes de son de riz, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à la capacité annuelle d'étuvage en absence de projet (mois de 100 tonnes de riz étuvé et 25 tonnes de son de riz).

10. Chaîne de valeur de la tomate. En raison de la grande participation des groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, de l'importance de la tomate

dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de sa forte demande sur le marché, le ProMIFA considère la filière tomate comme prioritaire et appuiera la culture d'environ 3,200 hectares à travers un ensemble des services allant de l'amélioration de l'accessibilité au crédit à l'utilisation de variétés performantes et d'autres techniques améliorées adaptés aux conditions agro-climatiques togolaises. Cette analyse a élaboré deux modèles de culture de la tomate représentant les deux principaux types de cultures de ce légume-fruit: la culture irriguée (1,400 hectares) et la culture pluviale (1,800 hectares). De ce fait, les rendements à l'hectare visé par le projet sont aussi différents : 30 tonnes/an pour la culture irriguée et 15 tonnes/an pour celle pluviale. Dans les deux cas, on obtiendra une amélioration importante (respectivement de 50% et de 100%) par rapport à la situation sans projet.

11. Caractérisé par une forte implication des femmes, l'appui du ProMIFA concernera aussi le maillon transformation de la chaîne de valeur tomate. En particulier, il est prévu que 4 coopératives de transformation de la tomate en concentré, dont 3 seront des nouvelles unités, seront accompagnées dans le cadre du projet. Du fait de l'absence des données sur la situation sans le projet (c'est-à-dire sur les activités génératrices de revenu que sont actuellement actives et que seront remplacées par les nouvelles unités) il a été supposé que, sans l'intervention du ProMIFA, les activités des bénéficiaires génèrent actuellement un revenu comparable au revenu de la seule unité de transformation déjà active qui sera appuyé par le ProMIFA.⁶ Par conséquent, cette analyse a élaboré un modèle de transformation de tomate fruit en concentré visant à une capacité de production de 2,5 tonnes/jour pour au moins 4 mois dans l'année grâce à l'éventail d'appuis du ProMIFA par rapport à une capacité de production de 1,5 tonnes/jour pour 3 mois dans l'année en absence du projet.

12. **Chaîne de valeur avicole.** Compte tenu des opportunités d'emplois avec des métiers variés et les avantages offerts par la filière avicole, le ProMIFA vise à accompagner environ 4,000 acteurs engagés dans les différents maillons de la chaîne avec une assistance technique et financière différenciée en fonction des besoins et des capacités des acteurs. Sur la base des données disponibles, cette analyse a développé cinq modèles d'élevage: production de poussins d'un jour (10 accoueurs), élevage de poulets locaux (2,000 producteurs), élevage de poulets locaux améliorés (1,000 producteurs), petite et grande élevage de poulets de chair (respectivement 769 et 50 producteurs).⁷ Par conséquent, chaque modèle se base sur des différentes capacités de production dans les deux situations (sans et avec projet), ce qui est résumé dans le tableau A4.1 ci-dessous.

Tableau A4.1 Capacité de production annuelle de l'élevage avicole

Type d'élevage	Unité	Production annuelle	
		Situation sans projet	Situation avec projet
Poussins d'un jour	tête	8,685	12,006
Poulets locaux	tête	346	821
Poulets améliorés	tête	182	745
Poulets chair (petit)	tête	1,822	3,723
Poulet chair (grand)	tête	5,465	18,706

⁶ Dans le cas où des nouvelles activités sont créées et il n'y a pas des données disponibles sur les activités des bénéficiaires, il est supposé parfois que la situation sans projet est nulle, c'est-à-dire que sans l'intervention du programme, les activités ciblées ne se produiraient pas et donc, il n'y a pas de revenu actuel à considérer. Toutefois, on ne peut pas appliquer cette méthode au cas de la production du concentré de tomate au niveau appuyé par le ProMIFA qui demande du temps, du travail et des compétences qui se substituent nécessairement à d'autres activités.

⁷ Pour absorber la production de petits producteurs, les abattoirs traditionnels ne suffiront pas. Par conséquent, le projet va appuyer un abattoir moderne. Toutefois, les besoins en matières premières d'un abattoir moderne ne seront pas satisfaits seulement par la production de petits producteurs- donc d'ici la nécessité d'accompagner les gros producteurs de poulets de chair.

13. En ce qui concerne la transformation, le ProMIFA élargira un appui technique et financier à environ 50 abattoir traditionnels visant à atteindre une capacité d'abattage de 30 poulets par jour, c'est-à-dire une augmentation de deux fois la capacité moyenne d'un abattoir traditionnel en situation sans projet.

14. **Chaîne de valeur du maïs.** Du fait de l'importance du maïs en tant que la culture céréalière de base la plus consommée au Togo et de son soutien à la filière avicole (le maïs constitue l'intrants principal de l'alimentation de la volaille), le ProMIFA en promouvra la culture améliorée de 4,000 hectares à travers l'introduction d'intrants de qualité, des nouvelles technologies de production et d'une plus haute accessibilité au crédit adapté aux besoins des acteurs. Afin d'estimer les avantages additionnels qui en découleront, la présente analyse a élaborée un modèle de culture du maïs supposant un rendement à l'hectare en situation de projet de 3,5 tonnes, ce qui représente une augmentation de 133% par rapport à la situation sans projet.

15. **Le tableau A4.2 présente les informations (montant et durée) sur le crédit estimé nécessaire au démarrage de chaque activité en situation de projet.** Ces informations se basent sur les dépenses d'exploitation et des investissements requis au cours de la première année telles qu'estimées dans les modèles élaborés par la présente analyse. Sur la base des études filières et des données fournies par l'équipe FAO, Tous les modèles incluent un taux d'intérêt de 7,5% appliqué sur les crédits d'investissement et d'exploitation, ce qui est jugé raisonnable et adapté aux bénéficiaires selon les études filières et les données fournies par l'équipe FAO Togo. Toutefois, dans le cas de la transformation de tomate en concentré et de l'étuvage du riz, cette analyse a supposé un taux d'intérêt moyen de 17,5% comme recommandé par les sources des données utilisées.

Tableau A4.2 Résumé des crédits à financer avec le ProMIFA (FCFA)

Activité	Unité	Crédit d'exploitation			Crédit d'investissement		
		Montant	Délai de remboursement (an) *	Différé (an)	Montant	Délai de remboursement (an) *	Différé (an)
Agriculture							
Riz irrigué	1 ha	53,900	1	1			
Riz de bas-fond	1 ha	111,300	1	1			
Riz pluvial	1 ha	114,800	1	1			
Maïs	1 ha	130,500	1	1			
Tomate irriguée	1 ha	337,500	1	1	5,625,000	1	1
Tomate pluviale	1 ha	337,500	1	1			
Élevage							
Poussins d'un jour	1 unité (12 cycles/an)	2,594,160	1	0	2,546,100	3	1
Poulets locaux	1 unité (4 bandes/an)	917,937	1	1	1,215,000	5	1
Poulets améliorés	1 unité (4 bandes/an)	576,000	1	1	1,845,000	5	1
Poulets chair (petit)	1 unité (4 bandes/an)	3,420,000	1	0	3,227,400	3	1
Poulet chair (grand)	1 unité (4 bandes/an)	7,200,000	2	0			
Transformation							
Abattoir traditionnel	1 unité	289,286	1	0	595,862	1	1
Concentré tomate	1 unité	17,280,000	1	0	24,352,532	1	1
Étuvage du riz	1 coopérative	13,500,000	1	0	21,847,500	1	1

* Amortissement constant

16. **Sur la base de ces paramètres, les modèles financiers démontrent la rentabilité financière des investissements du ProMIFA.** Les tableaux A4.3 et A4.4 ci-dessous indiquent que toutes les activités liées à la production agricole et à l'élevage qui seront appuyées par le ProMIFA apporteront des avantages additionnels positifs annuels allant d'environ EUR 123 à l'hectare pour la riziculture pluviale à environ EUR 5,276 à l'hectare pour la culture irriguée de la tomate. De même, le tableau A4.5 ci-dessous montre que les activités de transformation ciblées peuvent obtenir des avantages significatifs, de l'ordre de EUR 379 à environ EUR 100,000 par an. Si l'on considère la valeur actualisée nette sur 10 ans à un taux d'actualisation de 11%, les résultats sont plus que satisfaisants. Selon les tableaux A4.3 et A4.4, la valeur actualisée nette des activités agricoles et d'élevage varie d'EUR 506 pour l'élevage de poulets locaux à EUR 17,232 à l'hectare pour la production irriguée de la tomate. En ce qui concerne la transformation, la valeur actualisée nette varie de EUR 1,313 pour un abattoir traditionnel à EUR 410,775 pour une coopérative d'environ 33 personnes (dont au moins 25 femmes) engagée dans la transformation de la tomate en concentré.

Tableau A4.3. Résultats financiers de la production agricole

	Riz irrigué	Riz bas-fond	Riz pluvial	Maïs**	Tomate irriguée	Tomate pluviale
Revenu additional net* (EUR/ha/an)	265	180	123	140	5,276	462
Valeur actuelle nette (@11%, 10 ans, EUR)	1,234	871	509	620	17,232	1,806

* À la pleine réalisation des avantages, moyenne annuelle sur un cycle de production (durée variant selon le modèle)

Tableau A4.4. Résultats financiers de l'élevage

	Poussins d'un jour	Poulets locaux	Poulets améliorés	Poulets chair (petit)	Poulet chair (grand)
Revenu additional net* (EUR/ha/an)	1,317	440	784	1,574	14,273
Valeur actuelle nette (@11%, 10 ans, EUR)	3,914	506	1,612	4,479	64,165

* À la pleine réalisation des avantages, moyenne annuelle sur un cycle de production (durée variant selon le modèle)

Tableau A4.5. Résultats financiers de la transformation

	Concentré tomate	Abattoir traditionnel	Étuvage du riz
Revenu additional net* (EUR/ha/an)	86,900	379	98,900
Valeur actuelle nette (@11%, 10 ans, EUR)	333,527	1,343	410,775

* À la pleine réalisation des avantages, moyenne annuelle sur un cycle de production (durée variant selon le modèle)

Résultats de l'analyse économique

17. **Sur la base des résultats mentionnés ci-dessus, une analyse de la rentabilité économique pour l'ensemble du projet a été élaborée.** Les informations sur les décaissements de la première phase et les coûts estimés de la deuxième phase indiquent qu'un total d'environ 38,7 millions d'Euro seront utilisés pour la mise en œuvre du ProMIFA (35,45 millions d'Euro pour la deuxième phase) dont le financement FIDA représente environ 56,7% du budget total. Les coûts économiques du projet ont été estimés en supprimant les taxes (ex. TVA), les subventions, autres transferts (intérêts) et en soustrayant les coûts déjà inclus dans les modèles (ex. les contributions relatives aux crédits) pour éviter le double comptage. Pour les années suivant la clôture du ProMIFA, un coût additionnel annuel d'environ 10% de la moyenne des coûts annuels de la deuxième phase du projet a été rajouté pour d'éventuels coûts de suivi du projet.

18. Après la conversion des prix financiers en prix économiques, **les bénéfices additionnels des activités modélisées ont été agrégés en prenant en compte le nombre de hectares, d'éleveurs et d'unités de transformation qui seront accompagnés** ainsi que le phasage des investissements comme communiqué par l'équipe FAO Togo. Pour ce faire, cette analyse a appliqué un taux d'adoption des technologies/taux de survie des projets uniforme de 75%, ce qui est proche aux taux enregistrés dans des pays à contexte similaire et aussi justifié par les interventions du projet.

19. **L'analyse économique a été conduite pour une période de 24 ans pour inclure la durée estimée de tous les investissements prévus par le ProMIFA.** En effet, la mise en place des activités commencera avec sa deuxième phase dès mi-2022, après les trois ans et demi de la phase préparatoire. Conformément à la note d'orientation de la Banque mondiale et à la pratique des projets récents, cette analyse suppose un taux d'actualisation social de 6 %.

20. **Les résultats de l'analyse économique montrent que le ProMIFA est rentable même si tous les avantages du projet n'aient pas été pris en compte.** En effet, la valeur actuelle nette (VAN) estimée pour une période de 24 ans du projet est positive (environ EUR 59,1 millions) ainsi que le taux de rentabilité interne économique (TRIE) étant environ 23,6%/. Ces résultats confirment la pertinence et la rentabilité du projet, étant même plus positifs que ceux estimés lors de la conception du projet.⁸

21. Ces résultats économiques ont été testés par rapport à plusieurs scénarios de risque, y compris des retards dans la mise en œuvre, des dépassements de coûts, etc., comme présenté dans le tableau A4.6. L'analyse de sensibilité indique que des changements considérables des paramètres clés de l'analyse (comme une baisse du 20% du taux d'adoption) ne peuvent affecter de manière significative la VAN et le TRIE (qui demeure supérieur au coût opportunité social du capital de 6%) du ProMIFA et donc, sa justification économique.

⁸ L'analyse conduite lors de la conception du ProMifa avait estimé un TRIE de 20,3% et la valeur actuelle nette (sur une période de 20 ans et au coût d'opportunité économique du capital de 6,5%) à 20,54 milliards de FCFA, soit 32,26 millions d'USD.

Tableau A4.6 Résumé de l' analyse de sensibilité

Scénarios		TRIE	VAN (6%, EUR)
Cas de base		23.6%	59,111,792.2
Coûts	+10%	22.0%	56,370,420.7
Coûts	+20%	20.5%	53,629,049.2
Coûts	+30%	19.2%	50,887,677.7
Revenus	-10%	21.8%	50,459,241.5
Revenus	-20%	19.9%	41,806,690.8
Revenus	-30%	16.2%	30,412,768.6
Bénéfices retardés	1 an	20.3%	51,178,769.0
Bénéfices retardés	2 ans	17.7%	43,813,696.2
Bénéfices retardés	3 ans	15.6%	36,733,167.0
Bénéfices retardés	4 ans	13.8%	30,301,841.5
Taux d'adoption -	10%	21.2%	47,575,057.9
Taux d'adoption -	20%	18.5%	36,038,323.6

Document: EB 2022/LOT/P.11

President's report Proposed select [Click here and type full country name] [Click here and type project/programme name] Project ID: [insert GRIPS ID]

Rapport de conception détaillée

Appendices - Actualisation - Deuxième phase

Synthèse de l'analyse économique et financière**République Togolaise****Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA)**

A)		PRODUCTION										TRANSFORMATION				
		Cultures agricoles						Élevage				Unité de transformation de la tomate en concentré	Unité d'étuvage du riz	Abattoir traditionnel		
		Riz irrigué (1 ha)	Riz pluvial (1 ha)	Riz de bas-fonds (1 ha)	Tomate irriguée (1 ha)	Tomate pluviale (1 ha)	Maïs (1 ha)	Accoureur	Poulets locaux	Poulets locaux améliorés	Petite élevage de poulets de chair				Grande élevage de poulets de chair	
ANALYSE FINANCIERE	AN1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		69,476	78,700	35,200	5,863,100	173,700	57,445	2,062,140	1,259,856	1,678,114	2,560,600	5,295,200	31,909,619	27,111,556	-655,700	
	AN2	209,960	103,900	151,500	2,216,900	117,100	99,399	1,330,414	331,644	586,386	1,598,400	10,426,800	11,527,000	27,839,111	538,800	
	AN3	136,788	58,900	81,500	3,680,900	284,500	87,470	836,860	367,894	463,228	589,400	8,454,800	57,146,500	66,505,000	943,800	
	AN4	194,960	88,900	141,500	3,680,900	284,500	87,470	797,793	205,144	586,386	1,145,400	9,709,800	57,159,000	66,424,000	-580,200	
	AN5	151,788	73,900	111,500	3,680,900	340,500	99,399	1,314,938	331,644	371,886	1,042,400	9,166,800	57,146,500	60,073,000	538,800	
	AN6	194,960	88,900	121,500	2,580,900	284,500	87,470	-	312,894	601,485	995,400	9,459,800	56,816,000	66,385,000	471,300	
	AN7	136,788	58,900	101,500	3,680,900	284,500	87,470	797,793	144,644	371,886	589,400	8,454,800	57,096,500	66,469,000	-197,700	
	AN8	209,960	88,900	151,500	3,680,900	340,500	99,399	1,314,938	331,644	586,386	1,598,400	10,426,800	57,209,000	66,583,000	561,300	
	AN9	136,788	73,900	81,500	3,680,900	284,500	87,470	836,860	367,894	475,157	589,400	8,454,800	56,246,500	59,995,000	538,800	
AN10	194,960	88,900	141,500	3,680,900	284,500	87,470	797,793	205,144	586,386	1,145,400	9,709,800	57,159,000	66,424,000	-580,200		
TRI (financier)	279.3%	111.8%	397%	52%	114%	166%	46%	18%	27%	42%	186%	105%	157%	66%		
VAN (@11%, FCFA)	851,910	333,585	571,503	11,303,156	1,184,361	406,513	2,567,185	332,045	1,057,201	2,938,001	42,089,664	218,779,593	269,450,499	880,844		

Document: EB 2022/LOT/P.11

President's report Proposed select [Click here and type full country name] [Click here and type project/programme name] Project ID: [insert GRIPS ID]

Rapport de conception détaillée

Appendices - Actualisation - Deuxième phase

B/C	1.25	1.2	1.2	5.7	1.5	1.3	1.1	1.03	1.1	1.1	1.2	1.2	1.3	1.01
-----	------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	-----	-----	-----	-----	-----	------

B)				
COUTS DU PROJET ET INDICATEURS DU CADRE LOGIQUE				
COUT TOTAL DU PROJET (mn EUR)		38.70	COUT 2e PHASE (mn EUR)	35.45
Bénéficiaires	300,000	personnes	50,000	ménages
Coût par bénéficiaire	129	USD par personne	774	USD par ménage
Composantes			COUT 2e PHASE (mn EUR)	
<u>Appui technique au développement de chaînes de valeur agropastorales et à l'accès au marché</u>			4.1	
<u>Appui au développement des produits et services financiers</u>			20.6	
<u>Appui institutionnel au MAEDR, Coordination et gestion du projet</u>			10.8	

C)						
PRINCIPALES HYPOTHESES & PRIX DE REFERENCE						
FINANCIERE	Produits a/	Unité	Prix (FCFA)	Intrants	Unité	Prix (FCFA)
	Riz paddy	Kg	150	NPK	Kg	360
	Riz étuvé	Kg	500	Urée	Kg	360
	Tomate irrigué	Kg	600	Insecticide	Litre	4,500
	Tomate pluvial	Kg	100	Herbicide	Litre	4,500
	Concentré de tomate	boîte 500 g	700	Riz, semences améliorées	kg	500
	Maïs	Kg	160	Maïs, semences améliorées	Kg	500
	Poussin d'un jour (race locale améliorée)	tête	500	Tomate irriguée, semences	Kg	500,000
	Poule local	tête	3,000	Tomate pluviale, semences	Kg	280,000
	Poule local amélioré	tête	3,200	Tomate, semences améliorées	U	750,000

	Poulet de chair	tête	2,800	Main-d'oeuvre non-qualifié	HJ	1500-2200
	Viande de poulet (carcasse)	unité	3,000	Sac (80 kg)	unité	400
ECONOMIQUE	Taux de change officiel (OER)		655.96	Coût d'opportunité du capital (fin)		11.0%
	Taux de change de référence (SER)		686.41	Coût d'opportunité du capital social		6.0%
	Facteur de conversion standard		1.06	Labour Conversion factor		0.73

a/ Prix au producteur

D)		BENEFICIAIRES, TAUX D'ADOPTION ET PHASING					
	Taux d'adoption/survie	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Riz irriguée							
Hectares			200	200			400
Adoptant	75%		150	150			300
Riz pluvial							
Hectares			2000	2400			4400
Adoptant	75%		1500	1800			3300
Riz de bas-fonds							
Hectares			3000	1800			4800
Adoptant	75%		2250	1350			3600
Maïs							
Hectares			2000	2000			4000
Adoptant	75%		1500	1500			3000
Tomate irriguée							
Hectares			800	1000			1800
Adoptant	75%		600	750			1350
Tomate pluviale							
Hectares			600	800			1400
Adoptant	75%		450	600			1050
Accouveurs							
Nombre			5	5			10
Adoptant	75%		4	4			8
Poulets locaux							
Nombre éleveurs			1000	1000			2000
Adoptant	75%		750	750			1500
Poulets locaux améliorés							
Nombre éleveurs			500	500			1000
Adoptant	75%		375	375			750
Poulets chair (petit)							

Nombre éleveurs		400	369	769
Adoptant	75%	300	277	577
Poulets chair (grand)				
Nombre éleveurs		30	20	50
Adoptant	75%	23	15	38
Abattoir traditionnel				
Nombre		30	20	50
Adoptant	75%	23	15	38
Étuvage du riz				
Nombre unité		6	6	12
Adoptant	75%	5	5	9
Concentré de tomate				
Nombre unité		2	2	4
Adoptant	75%	2	2	3

E)		BENEFICES NETS ADDITIONNELS (BNA) ECONOMIQUES AGREGES EN EURO														COUTS ECO. (million EUR)	AVANTAGES ECO. NETS ADD (million EUR)		
		Riz irrigué	Riz pluvial	Riz de bas-fonds	Tomate irriguée	Tomate pluviale	Maïs	Accouveur	Poulets locaux	Poulets locaux améliorés	Poulets chair (petit)	Poulets chair (grand)	Étuvage du riz	Concentré de tomate	Abattoir traditionnelle			TOTAL BNA (million EUR)	
ANALYSE ECONOMIQUE	AN1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58,990	-58,990	
	AN2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,988,849	-1,988,849	
	AN3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,058,341	-1,058,341	
	AN4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	976,612	-976,612	
	AN5	-16,395	-228,931	-118,225	-4,245,401	-78,514	22,330	-9,251	-1,207,302	-780,162	-852,404	-136,348	-164,545	-50,045	-17,089	-7,882,283	8,441,983	-16,324,266	
	AN6	18,239	-170,578	323,447	-3,173,775	18,583	398,654	-1,749	-915,140	-494,987	-42,163	219,300	-37,132	2,153	8,883	-3,846,266	8,622,667	-12,468,934	
	AN7	53,627	135,264	412,044	6,078,889	411,865	726,580	12,308	620,863	504,025	1,000,813	452,410	442,498	204,107	46,462	11,101,755	6,713,924	4,387,831	
	AN8	50,499	85,215	468,350	7,678,506	577,517	700,513	9,414	487,865	504,025	839,837	448,487	629,662	303,843	7,236	12,790,969	4,406,577	8,384,392	
	AN9	53,627	129,008	487,118	7,678,506	612,552	726,580	12,025	451,326	454,123	1,015,870	460,738	589,422	303,843	10,458	12,985,197	679,586	12,305,611	
	AN10	53,627	122,752	462,094	6,863,660	624,230	726,580	6,584	569,351	466,539	963,513	458,406	589,178	303,128	31,682	12,241,324	679,586	11,561,738	
	AN11	50,499	97,727	418,300	6,659,948	577,517	700,513	3,774	376,173	466,539	770,328	430,812	629,193	303,024	9,347	11,493,694	679,586	10,814,108	
	AN12	53,627	85,215	537,168	7,678,506	612,552	726,580	12,025	391,145	454,123	1,034,128	473,939	630,432	303,843	19,138	13,012,421	679,586	12,332,835	
	AN13	53,627	129,008	412,044	7,678,506	624,230	726,580	12,224	620,863	510,542	1,000,813	452,410	589,929	302,070	34,262	13,147,109	679,586	12,467,523	
	AN14	50,499	122,752	468,350	7,678,506	577,517	700,513	9,414	487,865	510,542	839,837	448,487	588,934	301,966	-1,210	12,783,972	679,586	12,104,386	
	AN15	53,627	97,727	487,118	6,863,660	612,552	726,580	12,025	451,326	582,765	1,015,870	460,738	628,912	303,843	10,458	12,307,201	679,586	11,627,615	
	AN16	53,627	85,215	462,094	6,659,948	624,230	726,580	6,584	569,351	466,539	963,513	458,406	629,193	303,128	31,682	12,040,090	679,586	11,360,504	
	AN17	50,499	129,008	418,300	7,678,506	577,517	700,513	3,774	376,173	454,123	770,328	430,812	630,432	303,024	9,347	12,532,356	679,586	11,852,770	
	AN18	53,627	122,752	537,168	7,678,506	612,552	726,580	12,025	391,145	510,542	1,034,128	473,939	589,929	303,843	19,138	13,065,874	679,586	12,386,288	
	AN19	53,627	97,727	412,044	7,678,506	624,230	726,580	12,224	620,863	510,542	1,000,813	452,410	588,934	302,070	34,262	13,114,833	679,586	12,435,247	
	AN20	50,499	85,215	468,350	6,863,660	577,517	700,513	9,414	487,865	582,765	839,837	448,487	628,912	301,966	-1,210	12,043,789	679,586	11,364,203	
	AN21	53,627	129,008	487,118	6,659,948	612,552	726,580	12,025	451,326	466,539	1,015,870	460,738	629,193	303,843	10,458	12,018,826	679,586	11,339,240	
	AN22	53,627	122,752	462,094	7,678,506	624,230	726,580	6,584	569,351	454,123	963,513	458,406	630,432	303,128	31,682	13,085,008	679,586	12,405,422	
	AN23	50,499	97,727	418,300	7,678,506	577,517	700,513	3,774	376,173	510,542	770,328	430,812	589,929	303,024	9,347	12,516,991	679,586	11,837,405	
	AN24	53,627	85,215	537,168	7,678,506	612,552	726,580	12,025	391,145	510,542	1,034,128	473,939	588,934	303,843	19,138	13,027,342	679,586	12,347,756	
		VAN (@6%, millions EUR)				59.1													
		TRIE				23.6%													

F)

ANALYSE DE SENSIBILITE				
	Δ%	Lien avec la matrice des risques	TRIE	VAN (6%) (million EUR)
Scénario de base			23.6%	59.1
Coûts +	10%		22.0%	56.4
Coûts +	20%		20.5%	53.6
Coûts +	30%		19.2%	50.9
			21.8%	50.5
Revenus -	10%		19.9%	41.8
Revenus -	20%		16.2%	30.4
Revenus -	50%		20.3%	51.2
Bénéfices retardés d'1 an			17.7%	43.8
Bénéfices retardés de 2 ans			15.6%	36.7
Bénéfices retardés de 3 ans			13.8%	30.3
Bénéfices retardés de 4 ans			21.2%	47.6
Taux d'adoption/survie -	-10%		18.5%	36.0
Taux d'adoption/survie -	-20%			

G)

